



Assurance R.C.P.

GROUPAMA

Caisse régionale d'assurances Mutuelles Agricoles Paris Val-de-Loire

161 avenue Paul Vaillant Couturier

94258 Gentilly Cedex

Garantie financière:

GROUPAMA

Assurance-crédit & Caution

132 rue des Trois Fontanot

92000 Nanterre



Grand Est

Woustviller le, 18-02-2020

NOTICE D'INFORMATION WEEK-END EN FORET NOIRE – 26 & 27 septembre 2020

Le séjour est ouvert exclusivement aux adhérents de l'Association « Namasté », inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2020 avec assurance IRA.

Nombre de participants maximum : 70 – minimum : 42 (en autocar)

Date : 26 & 27 septembre 2020

Déplacements : autocar pour les 56 premiers inscrits, les suivants se déplaceront en co-voiturage avec une réduction de 15 € sur le prix du séjour.

PROGRAMME

Pour les randonneurs : 2 jours de randonnée. 4 à 6 heures de marche journalière. Portage affaires de la journée.

Pour les excursionnistes, déplacement en autocar et visites.

HEBERGEMENT

L'hébergement sera assuré dans l'hôtel RÖSSLE 3* à Alpirsbach (Forêt Noire), en chambre double, en demi-pension et hors boissons.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 115 € par personne, en demi-pension.

Supplément pour chambre individuelle : 20 €.

Ce prix comprend :

La demi-pension, le dîner du samedi soir, la nuitée et le petit-déjeuner du dimanche.

L'accompagnement des randonnées et les visites pour les excursionnistes.

Les taxes de séjour.

Ne sont pas compris :

Les dépenses personnelles. Les repas de midi, les boissons. D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

L'assurance-annulation facultative. La licence-cotisation « FFR-Namasté » obligatoire.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont prises à partir de ce jour et jusqu'au 31 mars 2020. Le règlement se fera lors de l'inscription et encaissé le 31 mars 2020.

Tous les règlements se font à l'ordre de l'Association « Namasté ».

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Distance : Woustviller-Alpirsbach : 184 km – 2 heures 30 de trajet

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Annulation faite après le 31 juillet 2019 : la totalité du montant du séjour sera due à l'association.

FORMALITES

Carte d'identité en cours de validité. Carte européenne d'assurance maladie conseillée.

RECOMMANDATIONS

Pour les randonnées, il suffit d'être bien entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à la veste coupe-vent, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, trousse de secours personnelle ...

Possibles modifications des étapes quant à dame météo.

La Responsable

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges – 75013 Paris N° IM075100382

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.